



Récupérer ma part d'un bien commun après séparation.

Par **besoin de conseils**, le **12/03/2011** à **20:35**

Bonjour,

En résumé :

- 1 - Prêt à la consommation contracté en commun, sur 4 ans, après ouverture d'un compte commun dans ce but,
- 2 - Achat d'une voiture avec l'argent du prêt, immatriculée aux deux noms,
- 3 - Séparation au bout de deux ans,
- 4 - Mon ex garde la voiture et affirme rembourser le prêt à la banque,
- 5 - Fonds insuffisants sur le compte commun, menaces de la banque qui se retourne contre moi,
- 6 - Je finis par régler la totalité du prêt et clôturer le compte,
- 7 - Mon ex me confirme qu'il me remboursera un peu tous les mois, mais ne l'a fait que pendant deux mois et ne le fait plus par "manque d'argent",
- 8 - Il ne veut pas me rendre la voiture (ni même me la prêter), ni la vendre, ni signer une reconnaissance de dette.

Comment puis-je rétablir mon bon droit dans cette situation (d'autant que j'ai emprunté sur six mois à mon employeur et ne touche que 2/3 de ma paie) ?

Merci pour vos réponses.

S.